

Paris,
le mardi 30 octobre 2018

Émetteur : Direction des Relations Sociales Institutionnelles

Objet : Appel à candidature pour être accompagné à la définition et à la mise en œuvre d'un plan d'action en réponse au BSI.

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin Conseil régional

Lors de la journée nationale du BSI le 18 octobre dernier, une initiative a été lancée pour mettre en place un accompagnement auprès de deux organismes volontaires pour la définition et la mise en œuvre d'un plan d'action en réponse aux résultats du BSI.

En effet, de nombreux organismes émettent des réserves sur la faisabilité de mettre en place un plan d'action au vu de leurs résultats et concrètement pour passer de l'intention à l'action.

Il est proposé d'accompagner **deux organismes** avec un dispositif d'enquête spécifique sur la création et le déploiement d'un plan d'action opérationnel issu de leurs résultats BSI 2018.

Cet accompagnement consiste en l'animation par BVA, dans votre organisme, de réunions avec l'équipe projet qui sera désignée avec pour finalité la construction d'un plan d'action.

L'organisation précise s'effectuera en concertation avec la direction afin de ne pas perturber le fonctionnement habituel de votre organisme. La prestation d'accompagnement sera pris en charge par l'Ucanss dans le cadre du marché national.

Le bilan de cet accompagnement sera une réponse pour les nombreux organismes qui expriment des difficultés à identifier les réponses possibles à l'expression des salariés. Les enseignements de ces accompagnements seront partagés sur le site BSI Ucanss et lors de la prochaine journée nationale du BSI, en présence des deux organismes qui témoigneront devant leurs pairs.

Si vous êtes intéressé par cette démarche, vous trouverez en pièce jointe un dossier de candidature à remplir, puis à envoyer à l'adresse :

enquetebsi-plandaction@bva-group.com.

Les inscriptions s'effectueront à partir du 29 octobre et jusqu'au 22 novembre 2018.

Après examen par un jury, les deux organismes sélectionnés seront contactés par l'Ucanss début décembre afin de préparer la mise en place du plan d'action qui débutera en janvier 2019 en vue de la création d'atelier en février et un suivi avec l'équipe projet de l'organisme jusqu'en mai, ce dans la perspective de l'élaboration d'un plan d'action en juin.

Les organismes non sélectionnés seront également informés.

Pour toute précision complémentaire, Pascal Clément, chef de projet BSI est à votre disposition au 01 45 38 81 24, bsi@ucanss.fr.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur, le Médecin Conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Raynal Le May
Directeur

Document(s) annexe

(s) :

- Dossier_de_candidature.doc,

